

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE D'AVEIZIEUX - LOIRE

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Articles L. 2121-10 et L. 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le conseil municipal se réunira en session ordinaire publique en mairie, **salle des délibérations du conseil**, le **mardi 21 avril 2026 à 20 h 15**.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal ;
2. Compte rendu des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation ;
3. Délégations consenties au maire par le conseil municipal ;
4. Taux des taxes directes locales ;
5. Subventions et contributions diverses 2026 ;
6. Subvention exceptionnelle voyage scolaire de l'école Laurent Michard ;
7. Participation communale 2026 aux dépenses de fonctionnement de l'école catholique Laurent Michard ;
8. Approbation du budget primitif communal 2026 ;
9. Constitution de la commission des impôts directs ;
10. Désignation de délégués pour des commissions communales et intercommunales ;
11. Travaux d'éclairage de l'aire de jeu du square dans le cadre de l'aménagement du centre bourg par le SIEL ;
12. Autorisations d'absence pour événements familiaux accordées au personnel municipal ;
13. Questions diverses

Affiché le 9 avril 2026

Sylvain DARDOULLIER, maire,



